



Brèves hebdomadaires du Service économique régional de Pékin

Retrouvez [ici](#) nos publications régulières
Abonnez-vous par [courriel](#)



SOMMAIRE

CHINE CONTINENTALE

CONJONCTURE ([ici](#))

Réserves de change : légère baisse des réserves de change en janvier

IPP et IPC : contraction de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) et première croissance positive de l'Indice des Prix à la Production (IPP) en janvier depuis un an

Crédits et masse monétaire : poursuite du ralentissement de la croissance des agrégats de financement à +13% en janvier

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

Régulation : la CBRIC et la PBoC publient de nouvelles mesures pour mettre fin aux pratiques illégales de détournement de prêts bancaires à des fins d'investissements immobiliers

Réglementation : la CBIRC publie un rapport épinglant 429 fonctionnaires de l'institution ayant mené des activités financières illégales pour un montant de 160M RMB

Réglementation : la PBoC annonce les six priorités stratégiques pour promouvoir la finance verte, au service des objectifs nationaux de lutte contre le changement climatique

Fintech : renforcement des liens entre SWIFT et la PBoC, en vue de faciliter le développement de l'usage transfrontalier du yuan numérique

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

Echanges bilatéraux de biens: déficit record en 2020 du fait de la chute des ventes aéronautiques et des achats conséquents de masques

Relations Chine - US : l'Uyghur Act a été réintroduit lors de la nouvelle législature du Congrès

Relations Chine - US : la Chine envisagerait de limiter les exportations de terres rares pour entraver l'industrie de la défense américaine

OMC : les Etats-Unis et la Chine félicitent la nomination de la nouvelle directrice générale

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

Automobile : les ventes de janvier en glissement annuel sont en hausse

Santé : 40,5 millions de doses administrées en Chine ; exportation de vaccins chinois en Hongrie

Semi-conducteurs : Baidu crée une filiale pour développer des puces pour des applications d'intelligence artificielle

Economie numérique : la version définitive des directives anti-monopoles est adoptée

Santé : le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT) publie un projet de plan quinquennal en faveur des technologies intégrées au domaine médical

Economie numérique : les technologies de surveillance utilisées au Xinjiang font débat dans les pays occidentaux

Automobile : Faurecia se renforce dans le stockage hydrogène en Chine, sur un marché porteur

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

Transport de passagers: forte baisse des déplacements enregistrés à l'occasion du nouvel an chinois

Transport de fret: malgré une amélioration sur les derniers trimestres, le transport de fret par voie maritime et terrestre est globalement en baisse sur l'année 2020 ; le fret aérien a fait preuve d'une certaine résilience, notamment par une offre charter dynamique

Développement durable: publication d'un règlement sur la gestion des permis de rejet de polluants

Energie: publication d'objectifs provinciaux de consommation d'énergies renouvelables jusqu'en 2030

Développement durable : conférence de presse du MEE au sujet de la protection de la biodiversité

ACTUALITES REGIONALES ([ici](#))

Delta du Yangtsé : l'investissement ferroviaire va atteindre 11,6 Mds USD en 2021

Shanghai : suite au 14^e plan quinquennal, la municipalité met l'accent sur le développement de 5 districts de Shanghai

Sichuan-Chongqing : nouvel investissement d'Air Liquide en partenariat avec BOE.

Guizhou : explosion des ventes de produits agricoles en 2020.

Hubei : chute du PIB de 5% sur l'année 2020.

Hunan : la province affiche une croissance de +3,8% en 2020.

HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

HONG KONG

Bourse : HKEX investi dans le Guangzhou Futures Exchange pour 32,5 M USD.

Bourse : HKEX choisit Nicolas Aguzin pour directeur général

Politique monétaire : Les réserves de change de la HKMA en hausse 0,34% en janvier 2021

Intégration régionale au sein de la Greater Bay Area : les autorités chinoise, hongkongaise et macanaise signent le protocole d'accord sur le Wealth Management Connect.

Environnement : nouveau plan de gestion des déchets

MACAO

Covid 19 : début de la campagne de vaccination

MONGOLIE ([ici](#))

Banque Mondiale : *'Mongolia Economic update report – From Relief to recovery'*

Plan de relance de l'économie : *10 000 Mds MNT (2,9 Mds EUR) annoncés en soutien à l'économie*

CONJONCTURE

Réserves de change : légère baisse des réserves de change en janvier

D'après les données publiées par la SAFE le 7 février, les réserves de change enregistrent une légère baisse de 5,9 Mds USD en janvier après une forte croissance de 38 Mds USD en décembre, passant de 3217 à 3211 Mds USD (-0,2% en g.m.). Cette diminution est due aux variations de taux de change et de prix des actifs. Eu égard aux variations de taux de change, les principales devises se sont globalement dépréciées par rapport au dollar en janvier, l'euro et le yen se sont dépréciés respectivement de -0,7% et de -1,4%. En outre, on estime que la croissance des exportations a ralenti en janvier, suite à la forte accélération en novembre (+20,6%) et en décembre (+18,1%) de l'année précédente à l'occasion de Noël.

IPP et IPC : contraction de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) et première croissance positive de l'Indice des Prix à la Production (IPP) en janvier depuis un an

L'IPP augmente de +0,3% en g.a. en janvier contre -0,4% en décembre, soit la première croissance positive depuis un an. Cette évolution s'explique par l'augmentation du secteur extractif (+0,5% en janvier contre -0,4% en décembre) et la moindre contraction du secteur des matières premières (-0,8% en janvier contre -1,6% en décembre). Pour mémoire, le taux de croissance de l'IPP s'infléchit nettement depuis juin 2018, date à laquelle il atteignait +4,7%. Cette contraction signale une demande en baisse pour la production industrielle et une diminution des profits du secteur manufacturier.

L'IPC enregistre une contraction de -0,3% en janvier contre +0,2% en décembre, compte tenu de la base relativement élevée durant le Nouvel An chinois survenu l'année dernière en janvier 2020. Cette baisse s'explique également par la contraction des prix du porc (-3,9% en janvier contre -1,3% en décembre). L'inflation sous-jacente (hors prix de l'énergie et des aliments) se contacte au même rythme de -0,3% à fin janvier, contre +0,4% à fin décembre, alors qu'elle oscille entre +1,2% et +2,5% depuis fin 2010.

Crédits et masse monétaire : poursuite du ralentissement de la croissance des agrégats de financement à +13% en janvier

Selon les statistiques préliminaires publiées par la PBoC, la croissance de l'encours de financement à l'économie hors administrations publiques (« *Total social financing* », TSF) fléchit à +13% en g.a. en janvier contre +13,3% en décembre. Cette évolution s'explique principalement par la poursuite du ralentissement des émissions d'obligations de sociétés en janvier à +16,3% en g.a. contre +17,2% en décembre, consécutif aux récentes vagues de défauts obligataires, en particulier des SOEs survenues à la fin de l'année précédente, qui ont entraîné des tensions sur les rendements à l'émission et par conséquent des reports d'émissions. La croissance des émissions d'obligations gouvernementales ralentit également à +20,3% en janvier contre +22,1% en décembre ; pour mémoire, jusqu'à fin 2020, les collectivités ont émis au total 4553 Mds RMB d'obligations locales, dont 3602 Mds RMB de *special purpose bonds (SPB)*, représentant 96% du quota accordé pour l'année 2020, tandis que le quota de SPB pour cette année n'est pas encore précisé. L'inflexion du TSF par rapport à la période de forte accélération constatée entre février et mai reflète en partie la normalisation de la politique monétaire par la PBoC, en liaison avec le rebond de l'économie chinoise et avec la volonté du gouvernement chinois de contrôler le niveau d'endettement de l'économie, qui a augmenté de plus de 20 points de PIB en 2020.

Le rythme d'augmentation des nouveaux crédits bancaires se ralentit à +12,7% à fin janvier, contre +12,8% à fin décembre. Ce ralentissement s'explique par les réductions de financement de factures aux entreprises (-141 Mds RMB) et des prêts aux institutions financières non-bancaires (-199 Mds RMB), alors que les crédits aux ménages à moyen et long termes ainsi que les crédits aux entreprises à moyen et long termes continuent d'enregistrer de fortes augmentations, de +945 Mds RMB et de +2040 Mds RMB respectivement.

En revanche, la croissance des dépôts bancaires s'accélère à +10,4% en g.a. à fin janvier contre +10,2% à fin décembre, principalement en raison des dépôts du gouvernement suite à la collecte des impôts à fin d'année (+1170 Mds RMB).

La croissance de l'agrégat de masse monétaire M2 fléchit à +9,4% en janvier contre +10,1% en décembre.

Retour au sommaire ([ici](#))

BANQUE ET FINANCE

Régulation : la CBIRC et la PBoC publient de nouvelles mesures pour mettre fin aux pratiques illégales de détournement de prêts bancaires à des fins d'investissements immobiliers

Le mercredi 10 février, la CBIRC et la PBoC ont conjointement publié un texte présentant de nouvelles mesures visant à renforcer la réglementation sur les procédures d'octroi de crédits aux particuliers pour limiter les prêts bancaires détournés à des fins d'investissements immobiliers.

Le texte stipule que les institutions bancaires doivent réaliser une enquête préalable sur la situation des emprunteurs en amont de l'octroi des crédits et contrôler l'usage des prêts en fonction des modalités prévues. En cas d'émission de prêts à des entreprises commerciales individuelles, les banques doivent également veiller à ce que les emprunteurs utilisent les revenus des entreprises enregistrées pour rembourser le prêt, et peuvent exiger des emprunteurs qu'ils fournissent des renseignements fiscaux si nécessaire. Le texte prévoit également des sanctions en cas de pratiques illégales ou d'allocation illicite de flux de crédits vers le marché immobilier.

Les régulateurs visent à limiter et punir les pratiques illégales consistant à détourner des prêts à la consommation contractés par des particuliers ou des prêts commerciaux individuels contractés par des entreprises, étant finalement utilisés à titre personnel pour financer l'achat de biens immobiliers. Ces pratiques, de plus en plus répandues, ont été mises en évidence par une enquête officielle récente. L'enquête a également montré que certaines agences immobilières, par l'intermédiaire de sociétés écrans, fournissaient de faux contrats commerciaux et falsifiaient les documents et informations relatives à leurs clients, ce qui permettait à ces derniers d'être éligibles à des prêts commerciaux individuels.

Le document réitère l'antienne du gouvernement central selon lequel «l'immobilier est fait pour habiter, pas pour spéculer». Ces mesures interviennent également dans un contexte de forte hausse des prix immobiliers, en partie due à une demande différée en raison de l'épidémie de Covid-19. Ces derniers mois, les autorités ont multiplié les efforts afin de contenir la spéculation sur le marché immobilier et d'atténuer les risques courus par le système financier. Pour rappel, en décembre, la CBIRC et la PBoC avaient publié une réglementation sur la gestion des prêts bancaires afin de plafonner l'encours des prêts immobiliers dans l'encours total des banques. En outre, les principaux promoteurs immobiliers du pays sont soumis depuis août 2020 à de nouvelles règles de collecte de fonds, qui plafonnent les montants qu'ils peuvent emprunter.

Réglementation : la CBIRC publie un rapport épinglant 429 fonctionnaires de l'institution ayant mené des activités financières illégales pour un montant de 160M RMB

Le mardi 16 février, la CBIRC a publié un rapport détaillant les activités financières et d'investissement de 27 000 membres de la CBIRC et d'agences locales de l'institution, à l'issue d'une enquête réalisée en interne. Le rapport mentionne que 429 individus étaient engagés dans des activités financières illicites (notamment des investissements dans des entreprises non cotées) pour un montant total de 160 M RMB, incluant 9 membres aux plus hauts niveaux de la CBIRC. En conséquence, 106 enquêtes disciplinaires ont été lancées et près de 2500 sessions de formation et prévention seront dispensées. Ces annonces interviennent dans un contexte de renforcement des mesures de lutte anti-corruption et de prévention des conflits d'intérêts dans le secteur bancaire.

Pour rappel, dans un texte publié en octobre 2020, la CBIRC avait détaillé des dispositions réglementaires sur les « comportements d'investissement et de financement » auxquels devaient répondre les membres du personnel afin de ne pas franchir la « ligne rouge ». Le texte interdisait

notamment au personnel de l'institution et à leurs proches de « profiter de leur influence » dans la fonction publique pour bénéficier de conditions avantageuses et de tarifs préférentiels dans des opérations d'investissements ou l'obtention de prêts bancaires.

Réglementation : la PBoC annonce les six priorités stratégiques pour promouvoir la finance verte, au service des objectifs nationaux de lutte contre le changement climatique

Le mardi 9 février, la PBoC a annoncé dans un communiqué de presse qu'elle mettrait en œuvre une série de mesures afin de contribuer au développement de la finance verte, pour répondre à l'objectif national d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2060. Le communiqué rend compte des propos d'officiels de haut niveau de la PBoC : Wang Xin, Directeur du Bureau de Recherche, Peng Lifeng, Directeur adjoint de Département des marchés financiers, et Ai Ming, Directrice du Département international.

Les annonces dévoilent ainsi les six priorités stratégiques pour le développement de la finance verte :

- La conception d'un système de haut niveau de soutien financier à la transition écologique sera favorisée. Les opérations de finance verte menées par les institutions bancaires (notamment les octrois de prêts verts et les émissions d'obligations vertes) devront être renforcées. A ce titre, certaines banques ont proposé d'introduire l'objectif de doubler l'encours de crédits verts en cinq ans. Les mécanismes incitatifs seront perfectionnés (garantie et compensation des risques, remises financières, etc.) ;
- Les normes en matière de finance verte seront renforcées et les méthodes d'évaluation par les régulateurs des institutions bancaires sur leurs activités de finance verte seront améliorées. Les exigences en matière de divulgation et de partage d'informations seront renforcées et fondées sur les technologies numériques. A cet effet, la PBoC souligne qu'un mécanisme de gestion et de remontée des informations entre les autorités réglementaires et les institutions financières a été établi afin d'accroître la supervision de ces dernières ;
- L'innovation sur les produits et services financiers verts sera promue (en particulier en lien avec le marché carbone), tout en assurant un cadre réglementaire et un niveau de transparence satisfaisants ;
- Les capacités des institutions bancaires à gérer les risques financiers climatiques seront renforcées, les institutions bancaires sont notamment encouragées à déployer des tests de résistance ;
- Les réformes financières locales et les projets pilote d'innovation seront favorisés. A ce titre, le texte indique que la Chine est le seul pays à avoir mis en place une zone pilote d'innovation sur la finance verte, incluant 9 provinces chinoises ;
- Dans le cadre de la gouvernance mondiale climatique, la coopération internationale dans le domaine de la finance verte sera accentuée, via l'approfondissement des plateformes multilatérales (*Green Finance Network* et *International Platform for Sustainable Finance* notamment) et des mécanismes de coopération bilatéraux. La coopération visera à l'alignement des politiques, des normes et à la construction de marchés de produits financiers verts communs.

Selon les officiels de la PBoC, à fin 2020, la Chine présentait un encours de 12 000 Mds RMB (près de 2 000 Mds USD) de prêts verts, soit le plus haut niveau du monde, et avait émis 810 Mds RMB

d'obligations vertes, soit le deuxième stock au monde après les Etats-Unis. Le taux de NPL des prêts verts (inférieur à 0,5% au trois derniers trimestres 2020) était inférieur de 1,6 points de pourcentage à celui des prêts classiques des banques commerciales. Aucun défaut sur des obligations vertes n'a été enregistré à ce jour.

Pour rappel, les prémices de la promotion de la finance verte par la Chine remontent à 2016, lorsque les régulateurs avaient publié des lignes directrices visant à la construction d'un cadre législatif à cet effet. Le 10 janvier 2021, dans ses « Tâches et objectifs prioritaires pour 2021 », la PBOC avait énoncé l'objectif d'améliorer le cadre réglementaire et les mécanismes incitatifs pour orienter les ressources financières en faveur du soutien au développement vert. Les annonces prévoyaient notamment d'œuvrer à renforcer les capacités du système financier à gérer les risques financiers climatiques et à garantir que la tarification des crédits d'émissions de carbone échangés dans le cadre d'un système national soit raisonnable.

Fintech : renforcement des liens entre SWIFT et la PBoC, en vue de faciliter le développement de l'usage transfrontalier du yuan numérique

SWIFT et la PBoC ont renforcé une coopération existant depuis plusieurs années en signant un accord de co-entreprise en janvier dernier. L'entreprise créée, *Finance Gateway Information Services Co. Ltd.*, d'un capital de 12M USD, sera détenue à hauteur de 55% par SWIFT, 34% par le Centre national chinois de clearing, 5% par le Système de paiement interbancaire transfrontière (CIPS, *Cross-border Interbank Payment System*), 3% par l'Institut de recherche sur la monnaie numérique de la PBoC et 3% par l'Association chinoise de paiement et de compensation.

Pour rappel, la coopération entre SWIFT et la PBoC ne date pas d'hier, CIPS ayant signé respectivement en 2016 et 2018 avec son partenaire deux mémorandums de coopération stratégique, dont l'objectif essentiel porte sur l'amélioration de l'efficacité des services de paiement transfrontaliers en RMB ainsi que la promotion de l'internationalisation du RMB à l'appui des atouts de chacune des deux parties. En juin 2019, SWIFT a pu lancer une filiale à 100% (WFOE) en Chine. Cette décision, considérée comme très importante par SWIFT dans sa stratégie de développement en Chine, reflète son engagement clair et à long terme sur le marché chinois ainsi que son ferme soutien à une utilisation internationale plus large du RMB. Actuellement, SWIFT compte plus de 600 utilisateurs en Chine, y compris des banques, des institutions financières, des infrastructures financières et des entreprises. Un séminaire sur le financement du commerce a été organisé en juillet 2019 par l'Institut de recherche sur la monnaie numérique et SWIFT pour étudier les possibilités de coopération entre les deux parties.

Le yuan numérique vise désormais des modalités d'application transfrontalières suite à une série d'essais en 2020. En décembre 2020, dans son article intitulé « Nouvelles tendances de la technologie financière – paiements transfrontaliers » M. Eddie Yue, Directeur général de l'Autorité monétaire de Hong Kong (HKMA), a indiqué que la HKMA travaillait avec l'Institut de recherche sur la monnaie numérique de la PBoC en vue de l'utilisation du RMB numérique pour les paiements transfrontaliers. Selon Caixin, la Bank of China (Hong Kong) aurait été désignée par la PBoC comme représentant des banques à Hong Kong pour participer au test technique du yuan numérique. Certains commerçants ainsi que quelque 200 employés de la BOCHK ont été invités à participer au test. Le 2 février 2021, M. YAO Yisheng, maire de la ville de Zhuhai dans la province du Guangdong, a souligné dans son rapport de travail gouvernemental l'élargissement et le renforcement de la zone de démonstration de Zhuhai en matière de coopération financière transfrontalière entre le Guangdong et Macao. Le projet pilote de l'utilisation du RMB numérique pour les paiements transfrontaliers s'accélère. La création de cette

Finance Gateway Information Services Co. Ltd. constitue ainsi un nouvel axe de développement de l'usage du yuan numérique dans les paiements transfrontaliers.

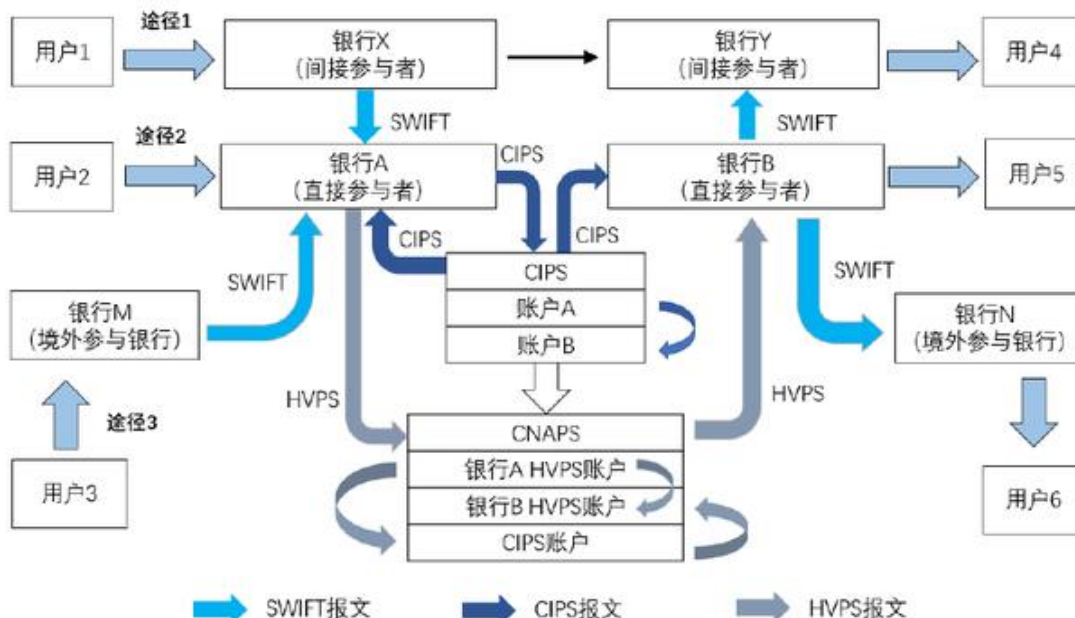
La Chine cherche à développer progressivement l'internationalisation du RMB et accélère le développement d'infrastructures de paiements et de règlements transfrontaliers en RMB. En 2015, la PBoC a lancé CIPS (*Cross-border Interbank Payment System*) qui est devenu le principal canal de paiement et de règlement transfrontalier en RMB. En mai 2018, CIPS a enregistré une deuxième phase de développement, en vue de permettre une couverture complète des marchés financiers dans tous les fuseaux horaires du monde. À la fin de 2020, le CIPS comptait 1092 participants couvrant 99 pays et régions du monde entier.

Si la mise en œuvre généralisée de l'utilisation du RMB numérique en Chine paraît proche, en revanche, celle relative aux paiements transfrontaliers en RMB numérique sera confrontée à des problèmes beaucoup plus complexes : la reconnaissance mutuelle des monnaies numériques, les normes d'échange et d'émission, les structures opérationnelles, les voies et les conditions techniques, la souveraineté monétaire, la sécurité économique, le contrôle des capitaux transfrontaliers, la lutte contre le blanchiment d'argent, l'unification des mécanismes de circulation ainsi que des modèles et des normes techniques, etc. Tout cela dépendra d'une coopération internationale étroite et approfondie. A cet égard, la coopération entre la PBoC, en particulier l'Institut de recherche sur la monnaie numérique, avec SWIFT revêt une importance cruciale, compte tenu des limites actuelles liées à l'internationalisation de l'utilisation du RMB dans les règlements internationaux.

À l'heure actuelle, la Chine a mis en place un système de compensation transfrontalière en RMB avec comme cadre de base "CIPS + CNAPS + SWIFT", similaire au système "CHIPS + Fedwire + SWIFT" des États-Unis.

Actuel système de paiement transfrontalier en RMB :

图表 : 当前人民币跨境支付体系



Ni la PBoC ni SWIFT n'ont communiqué officiellement sur la création de cette coentreprise dont la portée des activités n'est pas encore claire. Il n'existe à ce stade pratiquement pas d'autres informations publiques que celles effectuées au titre des registres d'immatriculation.

Retour au sommaire ([ici](#))

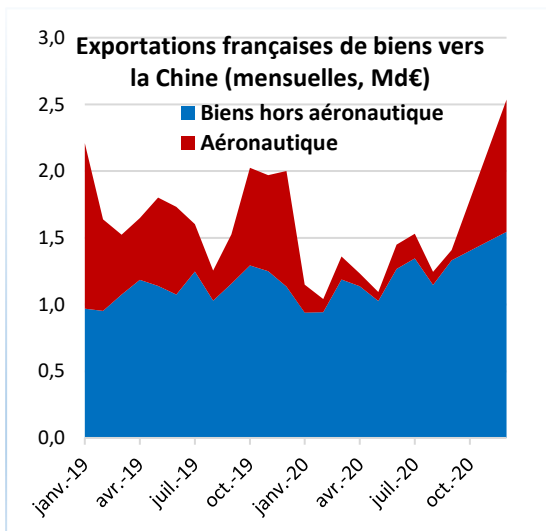
ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Echanges bilatéraux de biens: déficit record en 2020 du fait de la chute des ventes aéronautiques et des achats conséquents de masques

Le déficit commercial de la France vis-à-vis de la Chine a atteint un nouveau record en 2020 : 38,9 Md€ (à comparer à 32,3 Md€ en 2019).

Après avoir été stables en 2019, les **exportations françaises** vers la Chine ont chuté fortement en 2020 (-16,3 % à 17,5 Md€). Cette baisse s'explique exclusivement par le secteur aéronautique dont les exportations ont baissé de 64 % par rapport à 2019, malgré des ventes importantes en fin d'année. Hors aéronautique, les exportations françaises ont été dynamiques (+10,1 % à 14,9 Md€). Cette évolution est à mettre en contraste avec la forte baisse des exportations françaises dans le reste du monde (-12,6 % pour les exportations hors aéronautique hors Chine). Les produits agricoles en particulier ont soutenu le commerce avec la Chine : + 115 % à 1,0 Md€, portés par les céréales (+150 % à 850 M€). Les exportations de textiles (+37 % à 1,6 Md€), de produits chimiques (+11 % à 2,9 Md€) et de produits pharmaceutiques (+15 % à 1,6 Md€) ont augmenté. Les exportations de biens d'équipements (-2 % à 3,4 Md€) et de produits métallurgiques (-7 % à 600 M€) ont quant à elles baissé.

A 1,5 %, la part de marché de la France en Chine est en légère baisse (1,6 % en 2019) ; elle reste loin derrière celle de l'Allemagne (5,1 %). Nos entreprises sont bien positionnées dans les secteurs des spiritueux (1er fournisseur loin devant le Royaume-Uni), de l'aéronautique (2e derrière les États-Unis), du vin (2e derrière l'Australie depuis 2019), des cosmétiques (2e derrière le Japon) et des produits pharmaceutiques (3e derrière l'Allemagne et les États-Unis).



Principales contributions positives et négatives à l'évolution des exportations
(-16,3 %)

Produits agricoles	2,5%
Textiles	2,0%
Produits chimiques	1,4%
Boissons	-0,8%
Biens d'équipements	-0,3%
Aéronautique	-22,8%

Principales contributions positives et négatives à l'évolution des importations **(+6,0 %)**

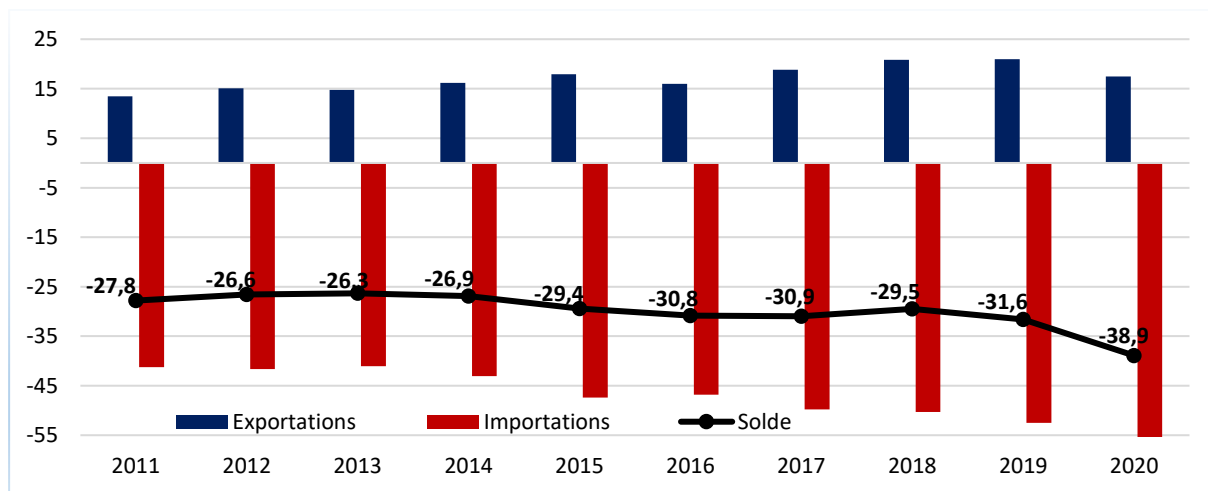
Textiles (dont masques)	6,4%
Produits informatiques	1,0%
Navires et bateaux	0,7%
Aéronautique	-0,7%
Produits métalliques	-0,4%
Automobile	-0,3%

Les **importations** quant à elles ont significativement augmenté (+6,0 % à 56,4 Md€) dans le contexte des approvisionnements de matériel médical, portées par les achats massifs de produits médicaux à partir d'avril (masques importés de Chine pour près de 5 Md€ en 2020). Les importations d'ordinateurs (+8 % à 5,7 Md€) ont également enregistré une hausse, en lien probable avec le confinement et le développement du télétravail. Nos importations de bateaux ont également augmenté (+220 % à 560 M€).

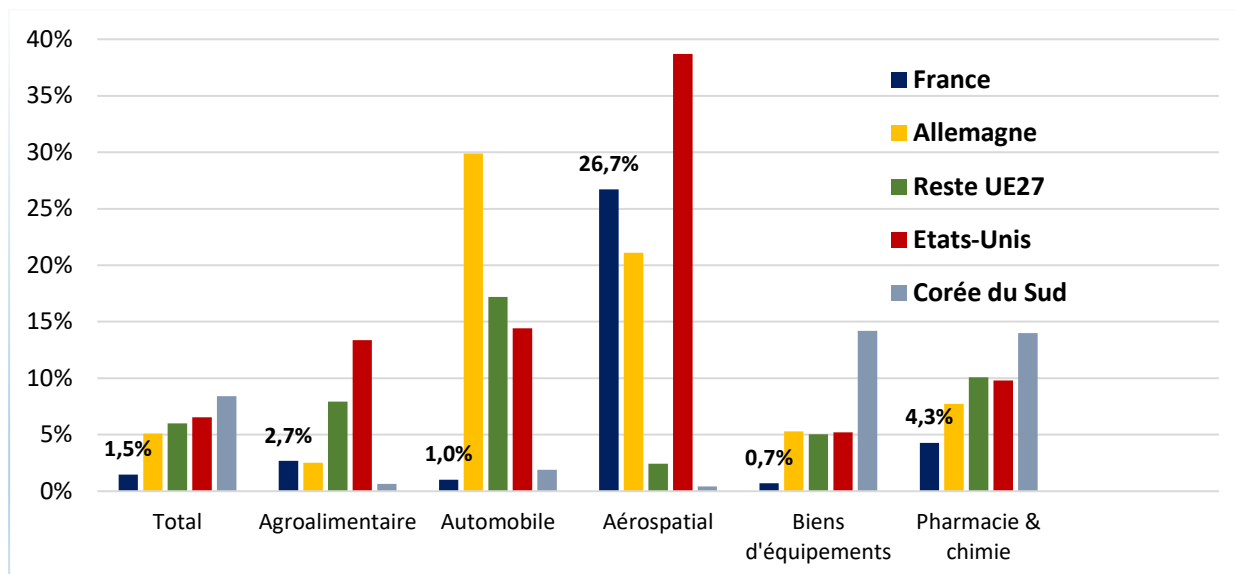
Quasiment tous les autres postes d'importations sont en baisse dans le contexte du ralentissement de

l'économie française : -12 % à 5,1 Md€ pour les articles d'habillement ; -6 % à 3,9 Md€ pour le matériel électrique ; -6 % à 2,5 Md€ pour les articles de sports et jouets. Hors masques, les importations en provenance de Chine ont baissé de 2,9 %.

Echanges de biens entre la France et la Chine entre 2010 et 2019 (Mds EUR)



Parts de marché de la France et de ses principaux concurrents en Chine



Relations Chine - US : l'*Uyghur Act* a été réintroduit lors de la nouvelle législature du Congrès

La Chambre des représentants américaine a réintroduit le projet de loi visant à interdire l'importation de toute marchandise provenant du Xinjiang en raison des accusations de travail forcé dans la région. Le [projet de loi](#) prévoit une interdiction pour les entreprises américaines d'importer tout bien produit en totalité ou en partie au Xinjiang, à moins qu'il n'y ait des "preuves claires et convaincantes" que le travail forcé n'a pas été impliqué dans leur production. Le projet prévoit également que les entreprises américaines cotées en bourse publient des informations financières sur leurs relations avec les entreprises et les entités chinoises accusées d'avoir recours au travail forcé.

Le projet de loi avait été adopté quasi-unaniment par la Chambre des représentants en septembre 2020. En lecture au Sénat, le projet a été enterré lorsque la 116^{ème} législature du Congrès a pris fin en janvier 2021.

La position du Gouvernement américain à propos de ce projet de loi n'est pas connue à ce jour, le président Biden [a cependant déclaré](#) le 16 février que la Chine subira des « répercussions » ses violations aux droits de l'homme au Xinjiang.

Pour rappel, les Etats-Unis ont émis plusieurs restrictions vis-à-vis d'entreprises chinoises dans les secteurs de la technologie, du textile et de la construction à causes de leurs liens supposés dans la répression des ouïghours. Le *U.S. Customs and Border Protection* (CPB) a [publié](#) le 13 janvier 2021 un *Withhold Release Order* (WRO) permettant aux douaniers américains de bloquer les importations de produits contenant des tomates et du coton en provenance du Xinjiang ([Voir les brèves hebdomadaires du 11 janvier 2021](#)).

Relations Chine - US : la Chine envisagerait de limiter les exportations de terres rares pour entraver l'industrie de la défense américaine

Selon les sources du [Financial Times](#), des industriels et des officiels impliqués dans une consultation gouvernementale, la Chine envisagerait de limiter l'exportation de terres rares, composants essentiels à la fabrication notamment d'avions de chasse Lockheed Martin F-35 et d'autres matériels de défense. Une partie des industriels interrogés rapportent que des officiels leur auraient demandé dans quelle mesure les entreprises américaines et européennes, notamment dans le secteur de la défense, seraient affectées si la Chine restreignait les exportations de terres rares. L'inquiétude semble régner sur la capacité de Lockheed Martin à maintenir les cadences de production des F-35 en cas de rupture d'approvisionnement, et aux possibilités pour les Etats-Unis de trouver des sources alternatives.

D'un autre côté, la sécurité d'approvisionnement de la Chine en terre rare n'est pas non plus garantie, d'après un expert cité par le FT. Le pays est également d'importation de terres rares en provenance des Etats-Unis et du Myanmar, afin de satisfaire sa demande intérieure croissante.

Pour rappel, le MIIT a publié un projet de loi le 15 janvier 2021, renforçant les réglementations sur l'industrie des terres rares, autant sur l'exploitation minière que leur exportation. Les terres rares pourraient être concernées par la loi sur le contrôle des exportations datant décembre 2020 ([Voir les brèves du 18 janvier 2021](#)). Les observateurs demeurent cependant sceptiques sur l'opportunité pour le régime chinois d'y inclure les terres rares. En effet, une telle décision pourrait avoir pour conséquence d'inciter les pays rivaux ou concurrents à accélérer leurs propres capacités de production, réduisant d'autant la domination de la Chine dans ce marché.

OMC : les Etats-Unis et la Chine félicitent la nomination de la nouvelle directrice générale

Le 15 février, les membres du Conseil général de l'OMC [ont nommé](#) par consensus Mme Ngozi Okonjo-Iweala au poste de directrice générale de l'organisation. Son mandat (renouvelable) commencera le 1^{er} mars 2021 et prendra fin le 31 août 2025.

Diplômée de l'université Harvard et du MIT, avec une double nationalité nigériane et américaine, Mme Iweala a exercé pendant 25 ans à la Banque mondiale et a servi deux mandats comme ministre des Finances du Nigéria. L'administration Biden a soutenu la candidature de Mme Iweala, contrairement à l'administration Trump précédente, qui avait bloqué sa nomination.

Selon [un communiqué du ministère chinois du Commerce \(MofCom\)](#), la Chine estime que la nomination d'une première femme et d'une première Africaine correspondait aux « attentes de tout le monde ». Le MofCom souhaite que Mme Iweala puisse accélérer une reprise des fonctions normales de l'OMC et puisse renforcer l'autorité et l'efficacité du système multilatéral de commerce.

[Dans son discours acceptant la nomination](#), Mme Iweala a souligné certaines priorités de l'OMC pour son mandat, parmi lesquelles la responsabilité de rejeter le « nationalisme vaccinal », la nécessité de finaliser les négociations sur les subventions à la pêche, la réforme du système de règlement des différends de l'OMC, la réforme des règles de l'organisation pour intégrer l'e-commerce et l'économie digitale, ainsi que la réforme des règles sur l'agriculture.

Retour au sommaire ([ici](#))

INDUSTRIE ET NUMERIQUE

Automobiles : les ventes de janvier en glissement annuel sont en hausse

En janvier, les ventes de véhicules ont augmenté de [25,7% en g.a.](#), avec un total de 2,16 M de véhicules vendus. Selon la *China Passenger Car Association* (CPCA), il s'agit de la plus forte augmentation depuis septembre 2016. En particulier, les ventes de véhicules électriques (VE) ont augmenté de 281,4% en g.a. (158 000 véhicules). Si les ventes de véhicules ont chuté de 7% en 2020, CPCA prévoit qu'elles pourraient augmenter de 7% en 2021.

Bien que ces chiffres confirment la reprise du marché automobile, notamment des VE, amorcée dès le S2-2020, il convient néanmoins de les relativiser : cette augmentation étant surtout due aux faibles ventes de janvier 2020, période où la pandémie de covid-19 a commencé à paralyser l'économie chinoise (confinement de Wuhan le 23 janvier), provoquant une baisse de 20% en g.a. des ventes en janvier 2020 par rapport à janvier 2019.

Ainsi, si les ventes de VE ont augmenté en g.a., elles ont au contraire diminué de 23,9% par rapport à décembre 2020. Pour rappel, le développement du secteur des VEN est encouragé par le gouvernement : le plan de développement de l'industrie des véhicules à énergie nouvelle (VEN) 2021-2035 du Conseil des Affaires d'Etat prévoit d'atteindre la part de 20% des VEN dans la vente totale de véhicules d'ici 2035 (cf. [brèves du SER de Pékin du 2 novembre 2020](#)).

Santé : 40,5 millions de doses administrées en Chine ; exportation de vaccins chinois en Hongrie

Plus [de 40,52 millions de doses](#) de vaccin ont été administrées en Chine continentale au 9 février. Rapporté à la population, 3 doses ont ainsi été administrées pour 100 personnes, un chiffre qui s'élève, à titre comparatif, à 15% aux Etats-Unis et à 22% au Royaume-Uni. Pour mémoire, la campagne de vaccination officielle (hors procédures « d'urgence ») a débuté en décembre 2020 en Chine, ciblant en priorité les personnes considérées à « haut risque », avec l'objectif, non atteint, de vacciner 50 millions de personnes avant le nouvel an chinois (11 février).

A l'étranger, la Chine a exporté plus de [46 millions de doses](#) ; la dernière livraison consistant en 200 000 doses au Sénégal le 17 février. En Europe, la Hongrie devrait recevoir dans les prochains jours 500 000 doses du vaccin de Sinopharm. Approuvé par les autorités hongroises dans le cadre d'une utilisation d'urgence le 29 janvier, ce dernier fait l'objet d'un contrat d'achat de [5 millions](#) de doses, qui pourraient bénéficier au quart de la population hongroise alors même que le vaccin de Sinopharm n'a pas fait l'objet d'une validation par l'Agence européenne des médicaments. La Serbie avait également conclu un contrat d'achat de 8 millions de doses, dont [1 million](#) ont été livrées mi-janvier.

Le 3 février, la Chine s'est engagée à fournir 10 millions de doses [à l'initiative Covax](#). A terme, l'implantation à l'étranger de capacités de production vaccinales est proposée par le gouvernement chinois dans le cadre des « Routes de la Soie de la Santé », comme relayé dans la communication officielle (compte WeChat) de l'initiative BRI. [Selon Wang Yiwei](#), vice-président d'un think tank sur la pensée Xi Jinping, les laboratoires chinois devraient choisir des pays disposant des capacités « totales ou partielles » pour produire les vaccins chinois, la Chine pouvant assister les pays récipiendaires en fournissant les financements et/ou technologies nécessaires à la production. La ville de Dubaï est

évoquée comme source de production pour des exportations vers le Moyen-Orient, mais aussi potentiellement l'Europe.

Enfin, des individus sont suspectés d'avoir participé au commerce et à l'exportation de faux vaccins. Le 10 février, le procureur de la Cour suprême chinoise a annoncé que 70 personnes, impliquées dans 21 affaires distinctes, ont été arrêtées pour des affaires criminelles liées à des faux vaccins, dont un grand nombre a été exporté *via* Hong Kong. Ces doses contenaient notamment, à la place des principes actifs, du sérum physiologique.

Semi-conducteurs : Baidu crée une filiale pour développer des puces pour des applications d'intelligence artificielle

Baidu cherche à collecter des fonds afin de [créer une entreprise indépendante de puces pour l'intelligence artificielle](#) (IA). Cette filiale serait détenue majoritairement par le moteur de recherche, tandis que les sociétés de capital-risque GGV et IDG envisageraient également d'y investir. Elle viserait à vendre des puces destinées à plusieurs secteurs, dont celui de l'automobile, actuellement en pénurie (cf. [brèves du SER de Pékin du 11 janvier 2021](#)).

Depuis plus d'un an, Baidu dispose d'une unité interne de fabrication de puces, qui lui a permis de développer ses semi-conducteurs Kunlun, destinés à traiter des banques de données importantes pour des applications d'intelligence artificielle (IA). Une entreprise indépendante pourrait permettre à Baidu de mieux commercialiser cette technologie à des clients tiers mais aussi de servir d'autres secteurs d'activité de Baidu, comme son logiciel de conduite autonome.

Si la création de cette filiale reflète une volonté de Baidu de diversification (levée de fonds pour une entreprise de biotechnologies en septembre dernier), elle peut également se lire en lien avec la [création, en janvier dernier, d'une filiale dédiée aux VE](#) dans le cadre d'un partenariat avec le constructeur Geely. Pour rappel, Baidu a lancé en avril 2017 la plateforme Apollo dédiée à la conduite autonome, désignée « champion national du véhicule intelligent et connecté » par le Ministère des sciences et technologies (MOST) en novembre de la même année. La filiale de puces en IA viserait ainsi à éviter un goulot d'étranglement dans ce secteur notamment pour les véhicules autonomes et électriques. Le mois dernier, [Tencent avait également investi](#) dans une start-up de semi-conducteurs IA.

Economie numérique : la version définitive des directives anti-monopoles est adoptée

Le 7 février est entrée en vigueur la [version définitive des directives anti-monopoles](#), publiée par le Comité anti-monopole du Conseil des Affaires d'Etat. Ces réglementations, dont une première version avait été publiée le 10 novembre dernier, visent officiellement à prévenir et arrêter le comportement monopolistique des plateformes internet et à préserver la concurrence équitable sur le marché. Elles constituent le premier outil de réglementation de monopoles dédié aux plateformes internet, dont les activités étaient jusqu'à présent régies par la loi anti-monopole de 2008, qui ne mentionnait pas explicitement les secteurs du numérique.

Si le document final diffère peu de la première version, [plusieurs modifications sont à relever](#). Le langage adopté vise à garantir le développement « ordonné, innovant et sain » des plateformes

internet. La version définitive requiert de définir le marché pertinent avant d'identifier une position dominante, puis un éventuel abus de position dominante. Dans les versions précédentes, il apparaissait possible de ne pas définir de marché pertinent au préalable, ce qui aurait pu, selon certains, donner une grande discrétion aux autorités de régulation de la concurrence.

Parmi les pratiques monopolistiques déjà évoquées dans les premières versions des directives, figure la pratique d'exclusivité forcée (二选一) qui consiste à obliger les vendeurs sur les plateformes de e-commerce à n'être présent que sur une seule plateforme, et à renoncer à leur présence sur les autres. Cette pratique est entérinée comme abus de position dominante.

Ces nouvelles directives anti-monopoles visent à réguler les déséquilibres issus de l'émergence des BATX (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi). Pour la première fois, le recours à des algorithmes commerciaux et au *big data* à des fins commerciales est encadré, et certaines pratiques anti-concurrentielles épinglées. Ces réglementations interviennent également dans un contexte où des premières sanctions ont été adressées à Alibaba, et alors qu'Ant Group amorce sa restructuration à la suite notamment de la suspension de son IPO en automne dernier. Ces événements semblent ainsi signaler une volonté d'encadrer le développement des plateformes numériques, à la fois pour protéger les intérêts des utilisateurs et pour asseoir le contrôle économique et politique sur les géants du numérique.

Par ailleurs, l'autorité de régulation de la concurrence, l'Administration d'Etat pour la Régulation du Marché (SAMR) a annoncé le 8 février une [amende de 464 000 USD](#) à l'entreprise d'e-commerce Vipshop pour pratiques anticoncurrentielles. L'entreprise aurait empêché certains fournisseurs de vendre leurs produits sur d'autres plateformes.

Santé : le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT) publie un projet de plan quinquennal en faveur des technologies intégrées au domaine médical

Le MIIT a publié pour appel à commentaires une première version d'un [plan de développement de l'industrie des équipements médicaux](#) (2021-2025).

Le MIIT fait d'abord état du développement de cette industrie, qui connaît un taux de croissance annuel moyen de 13,6% entre 2016 et 2020 ; la taille du marché atteint ainsi 800 Mds CNY (101 Mds EUR) en 2019.

Le plan fixe comme objectifs des « percées majeures » dans des composants et matériaux clés d'ici 2025. En particulier, il encourage le développement de marques chinoises et formule le vœu de faire entrer 6 à 8 entreprises chinoises dans le top 50 de l'industrie mondiale des dispositifs médicaux d'ici 2025. Parmi les secteurs dont le développement est encouragé, figurent notamment les équipements de tests et de diagnostic, de traitement, de santé maternelle et infantile, etc. Le plan prévoit surtout d'intégrer aux équipements médicaux traditionnels des nouvelles technologies comme la 5G, l'intelligence artificielle (IA), l'internet des objets (IoT), le *cloud computing* ou encore l'impression 3D afin de prendre soin des personnes âgées.

Pour rappel, les technologies et dispositifs médicaux font partie des dix secteurs prioritaires dans le cadre du plan (2015) Made in China 2025, qui vise à développer l'industrie chinoise dans des domaines considérés comme stratégiques.

Economie numérique : les technologies de surveillance utilisées au Xinjiang font débat dans les pays occidentaux

Selon la fondation Thomson Reuters, au moins la moitié des quartiers (*boroughs*) de Londres [utiliseraient](#) des équipements de surveillance développés par des entreprises soupçonnées d'être impliquées dans la surveillance de la minorité ouïghour au Xinjiang. Sur les 43 municipalités [recensées](#) au niveau national, 30 utiliseraient des équipements fournis par Hikvision et/ou Zhejiang Dahua Technology. Ces entreprises développent des technologies d'intelligence artificielle permettant la reconnaissance faciale, y compris [l'identification](#) des minorités. Elles ont été placées sur la « liste des entités » du Département du Commerce américain pour leurs activités dans la région autonome du Xinjiang. En août 2020, le gouvernement américain a décidé [de les exclure](#) des appels d'offre fédéraux. Selon IPVM, plus d'1 Md USD de contrats publics auraient été [attribués](#) à Hikvision et Dahua au Xinjiang entre 2016 et 2018. Les deux entreprises nient que leurs activités aiFxinji ent pu être en lien avec des problèmes de droits humains dans la région.

Par ailleurs, selon des informations de [The Intercept](#), l'entreprise américaine Oracle aurait fourni des solutions d'agrégation de données à des fins de surveillance à de nombreuses administrations en Chine, notamment aux unités de police de la région autonome du Xinjiang. Oracle annonce pouvoir compiler des données issues de plusieurs sources telles que les données d'hébergement (hôtels), les plaques d'immatriculation, les photographies (via la reconnaissance faciale), voire les bases de données ADN. Toujours selon The Intercept, Oracle aurait également fourni des solutions à l'Armée Populaire de Libération ainsi qu'à plusieurs entreprises du complexe militaro-industriel chinois. Par ailleurs, Oracle, qui était candidat avec Walmart à l'acquisition des activités américaines de TikTok (en attente d'approbation par le bureau du commerce de Pékin), se serait finalement [retiré de la transaction](#), notamment à cause du départ de l'administration Trump.

Automobile : Faurecia se renforce dans le stockage hydrogène en Chine, sur un marché porteur

Faurecia a annoncé le 16 février 2021 fait l'acquisition de CLD (沈阳斯林达安科新技术有限公司斯林达), présenté comme l'un des principaux fabricants chinois de réservoirs d'hydrogène à haute pression. L'entreprise, basée à Shenyang (Liaoning) dispose de capacités de production de 30 000 réservoirs par an à travers ses deux sites, où elle emploie 300 collaborateurs. Cette acquisition reste soumise aux approbations réglementaires.

Cet investissement s'inscrit dans la stratégie mondiale de Faurecia qui a dépensé 200 M EUR sur les trois dernières années dans la R&D pour la mobilité hydrogène. Alors que l'entreprise ne peut produire actuellement que 10 000 réservoirs par an, Faurecia envisage de multiplier ses capacités par 10 d'ici 2025. Ce développement doit se faire sur trois sites : deux en France et un en Asie, qui devrait donc être celui de Shenyang. Toujours dans le domaine de l'hydrogène, Faurecia est également présent en Chine via Symbio, sa coentreprise avec Michelin dédiée aux systèmes de piles à combustible, qui représentent 70% de la valeur ajoutée des véhicules à hydrogène.

Bien que le développement d'une filière de mobilité hydrogène soit plus délicat que celle des batteries et que l'Europe semble cette fois-ci mieux préparée, la Chine pourrait devenir le premier marché mondial de la mobilité hydrogène d'ici 2030 si elle dédie à cette industrie les mêmes ressources économiques et politiques que pour les véhicules électriques. La Chine investit fortement dans la filière hydrogène depuis 2015. Alors que les résultats en termes de ventes de véhicules et de stations de recharge peuvent être perçus comme décevants, la Chine a pu procéder à un rattrapage technologique

conséquent pour la majorité des technologies du secteur, dont certaines où elle se place en pointe à l'échelle mondiale. Le gouvernement semble se tourner vers une stratégie de développement au niveau provincial comme ce fut le cas pour les véhicules électriques en 2009 avec le programme « 10 villes, 1000 véhicules » qui a permis à la Chine d'en devenir le premier marché mondial.

Des acteurs français et chinois du secteur de l'hydrogène, issus de laboratoires de recherche, d'universités et d'entreprises, se retrouveront le 13 avril à la Chambre de commerce et d'industrie France Chine (CCIFC) à Shanghai à l'occasion d'un Club R&D consacré aux technologies de l'hydrogène. Les intervenants feront le point sur les principaux défis auxquels la recherche et l'industrie sont confrontées pour le développement d'une filière de l'hydrogène, qu'il s'agisse de mobilité, production, transport, stockage, sécurité, normes. Cette initiative constituera un moment de visibilité pour promouvoir la France comme partenaire de référence en Chine sur les technologies et futurs développements liés à cette filière. Pour plus d'informations, merci de contacter le SER.

Retour au sommaire ([ici](#))

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

Transport de passagers : forte baisse des déplacements enregistrés à l'occasion du nouvel an chinois

La période autour du nouvel an chinois est habituellement l'occasion de déplacements massifs de population dans toute la Chine (« 春运 chunyun »). Cette année, les données officielles ont relevé plus de [77,2 millions](#) de voyageurs au cours des six premiers jours de la fête du Printemps (du 11 au 16 février), dont 17,5 millions de voyages en train, 54,8 millions par la route, 2,5 millions par avion et 2,4 millions par voie navigable.

Par rapport à la même période en 2019 et 2020, ces chiffres sont en baisse de respectivement [76,4%](#) et [43,1%](#). A la suite de l'émergence de différents clusters de Covid-19 au mois de janvier, les autorités avaient en effet imposé de fortes restrictions de déplacements pour prévenir la propagation de l'épidémie et encouragé les habitants à rester à domicile (consignes obligatoires pour les fonctionnaires et employés du secteur public).

Transport de fret: malgré une amélioration sur les derniers trimestres, le transport de fret par voie maritime et terrestre est globalement en baisse sur l'année 2020 ; le fret aérien a fait preuve d'une certaine résilience, notamment par une offre charter dynamique

Les dernières [statistiques du transport de fret](#) publiées par le Ministère des transports (MoT) pour le mois de décembre 2020 permettent de dresser le bilan de l'année 2020 :

Volumes de fret maritime et terrestre transportés en 2020 (et évolutions en glissement annuel)

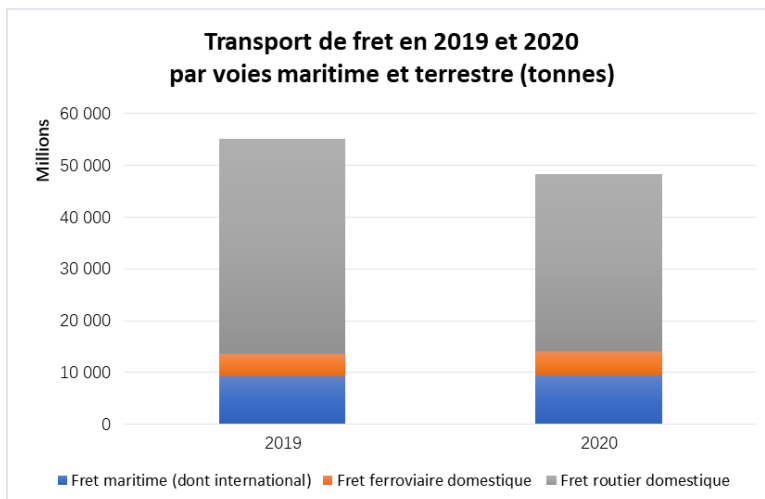
	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	Total 2020
Fret maritime (en M de tonnes)	2 076 (-3,8 %)	2 423 (+3,7 %)	2 521 (+7,4 %)	2 459 (+4,9%)	9480 (+3,2%)
<i>dont international</i> (en Mt)	935 (+0,6 %)	998 (+4,0 %)	1 075 (+7,7 %)	997 (+2,9%)	4 005 (+3,9%)
(en M. de conteneurs EVP*)	49 (-8,3 %)	58 (-2,0 %)	64 (+6,3 %)	63 (+8,9%)	234 (+1,4%)
Fret ferroviaire domestique (en Mt)	1 053 (+4,0 %)	1 095 (+1,9 %)	1 176 (+5,5 %)	1 228 (+3,4%)	4 552 (+3,7%)
Fret routier domestique (en Mt)	5 288 (-35,5 %)	9 034 (-16,5 %)	9 738 (-13,6 %)	10 204 (-9,9%)	34 264 (-17,6%)
Total (en Mt)	8 417 (-25,9 %)	12 552 (-11,8 %)	13 435 (-8,8 %)	13 891 (-6,5%)	48 297 (-12,5%)

*Equivalent Vingt Pieds

Le fret maritime a réalisé une croissance de 3,2 % en 2020 par rapport à 2019, particulièrement au 2^{ème} semestre où le volume de fret au départ des ports chinois a connu une forte hausse pour répondre à la demande mondiale en conteneurs (explosion du e-commerce, nécessité pour les importateurs de reconstituer leurs stocks...).

Le fret ferroviaire domestique continue lui aussi à augmenter

(+3,7 % en 2020). Par contre, le fret routier domestique, conséquent en volume mais sur des trajets plus courts (trajet moyen de 180 km contre 1410 km par voies d'eau et 716 km par chemins de fer – statistiques 2018), est largement déprimé en 2020 (-17,6%), ce secteur ayant été fortement impacté par la crise du Covid-19. Dans l'ensemble, le volume total de fret transporté par voies maritime et terrestre est en baisse de 12,5%, mais la moindre baisse observée aux derniers trimestres laisse présager d'une amélioration de la situation en 2021.



S'agissant du fret aérien, la croissance de l'offre en Chine de vols tout-cargo réguliers et surtout charters fut considérable en 2020, en particulier au 1^{er} semestre, portée par la demande mondiale de produits médicaux au moment du pic de première vague épidémique de Covid-19 à l'échelle mondiale. Ainsi, entre mars et juin 2020, l'Administration de l'Aviation Civile de Chine (CAAC) enregistrait un [quintuplement](#) en glissement annuel de l'offre de vols charters tout-cargo internationaux (avec un pic à 2083 vols en mai 2020, soit +578% par rapport à mai 2019). Avec 6,8 millions de tonnes de marchandises transportés en 2020, le fret aérien en Chine a affiché une [forte résilience](#). En effet, cette performance n'est inférieure que de 10,2% aux volumes pré-épidémiques de l'année 2019, l'offre tout cargo étant parvenue à quasiment se substituer à celle du transport des marchandises en soute de vols passagers (ces vols mixtes contribuent en temps normal de 60 à 70% du volume de fret aérien), trafic qui s'est effondré en Chine en 2020 en n'atteignant, au cours du 2^{ème} semestre, qu'à peine 3% de l'offre en g.a. De telles tendances semblent se poursuivre en ce début 2021 : selon des statistiques préliminaires pour les fêtes du nouvel an lunaire, la CAAC a constaté que les vols cargos étaient en progression de 200% par rapport à la même période l'an dernier, croissance qui pourrait même avoir [quadruplé](#) d'ici la fin de cette période de congés annuels.

Alors que la disponibilité d'appareils tout-cargo en 2020 était inférieure à la demande, l'une des innovations opérationnelles de la crise épidémique fut la conversion des appareils destinés au transport de passagers, pour permettre le transport de marchandise y compris en cabine (« *pax-to-freighter* »). Un certain nombre de compagnies aériennes ont vu l'occasion de pérenniser ces transformations fonctionnelles temporaires, pour donner une seconde vie à leur flotte. Cela a ouvert des opportunités au marché de la conversion des avions passagers en appareils tout cargo, comme à Canton, où Boeing et GAMECO (JV de China Southern) ont annoncé la mise en place d'une troisième ligne de [conversion pour les Boeing 737-800](#), tandis que Vallair, compagnie luxembourgeoise spécialisée dans ce créneau, avait communiqué fin décembre sur l'ouverture d'une chaîne [pour les Airbus A321](#) d'ici le Q3 2021.

Développement durable : publication d'un règlement sur la gestion des permis de rejet de polluants

Le Conseil des affaires d'Etat (CAE) a publié le 29 janvier dernier un règlement signé par le Premier ministre, M. Li Keqiang, relatif à la gestion des permis de rejet de polluants. Entrant en vigueur le 1^{er} mars 2021, ce règlement complètera et renforcera le cadre juridique de permis de rejet de polluants. Les entités installées en Chine (principalement les entreprises privées et leurs usines, mais les établissements publics sont également concernés) rejetant des substances polluantes pour l'air, l'eau ou le sol, ou rejetant des déchets solides, seront concernées par ce règlement.

Le règlement définit un système de gestion à deux niveaux (« gestion renforcée » et « gestion simplifiée ») pour les entités assujetties, en fonction de la quantité de polluants rejetés et du niveau d'impact sur l'environnement. Les critères pour classer les entités en deux catégories devront être publiés par le Ministère de l'écologie et de l'environnement (MEE), sous contrôle du Conseil des affaires d'Etat.

Les entités devront contrôler les rejets de polluants conformément au permis distribué par le MEE. Pour ce faire, elles auront l'obligation de (i) effectuer un autocontrôle des polluants rejetés et un enregistrement des données ; (ii) demander un permis de rejet de polluants auprès du bureau local du MEE via la [plateforme nationale de gestion des permis de rejet de polluants](#) ; (iii) soumettre des rapports périodiques sur la mise en œuvre des mesures demandées par le permis au bureau local du MEE et (iv) rendre publiques sur la plateforme du MEE des informations sur les types et la quantité de polluants rejetés et sur les moyens de lutte mis en œuvre.

Le CAE demande au MEE de renforcer les inspections sur site afin de contrôler le bon déploiement de ces contrôles.

En outre, le règlement augmente considérablement les peines encourues en cas d'infractions, notamment sur les rejets de polluants sans permis : amendes pouvant atteindre un million de yuan (env. 128 000 euros) ; restriction ou suspension de l'activité de l'entité fautive, voire sa fermeture ; peines d'emprisonnement des responsables.

Fin 2020, environ 2,4 millions d'entreprises étaient déjà enregistrées sur la plateforme nationale de gestion des permis de rejet de polluants, au titre de la réglementation qui était jusqu'alors portée directement par le MEE.

[Lire le règlement complet en chinois](#)

Energie: publication d'objectifs provinciaux de consommation d'énergies renouvelables jusqu'en 2030

L'Administration Nationale de l'Energie a diffusé début février aux autorités provinciales un [projet de plan](#) spécifiant des objectifs annuels par provinces sur la part des énergies renouvelables à atteindre dans leur consommation totale d'électricité jusqu'en 2030. Ceci intervient alors que la Chine a rehaussé son objectif pour 2030 de consommation d'énergie non-fossiles à 25% du mix énergétique et prévoit l'installation de 1 200 GW de capacités éoliennes et solaires (voir [Brèves du SER de Pékin](#), semaine du 14 décembre).

Le document publié, ouvert aux commentaires jusqu'au 26 février, recommande d'augmenter la part des renouvelables (incluant l'hydraulique, l'éolien, le solaire et la biomasse) à 40% du mix de consommation électrique en 2030 dans chacune des 30 régions concernées (hors Tibet). Pour les régions ayant déjà atteint cet objectif, notamment à l'ouest et au centre de la Chine, elles devront

conserver a minima leur niveau actuel. Pour les autres comme Shanghai, Pékin ou le Guangdong dont la part de renouvelables est aujourd’hui comprise entre 15% et 25%, des objectifs intermédiaires autour de 30% sont donnés pour 2026.

Des objectifs sont également fixés pour 2021 : la part d’énergies non-fossiles dans le mix de consommation d’énergie primaire est fixée à 16% (elle était de 15,3% fin 2019), celle de l’électricité renouvelable hors hydraulique dans le mix électrique total à 12,7% (actuellement autour de 11%).

Développement durable : conférence de presse du MEE au sujet de la protection de la biodiversité

Le Ministère de l’écologie et de l’environnement (MEE) a organisé le 28 janvier dernier sa [conférence de presse](#) mensuelle ayant pour la première fois pour thématique la protection de la biodiversité. M. CUI Shuhong, Directeur général de la conservation de la nature et de l’écologie, y a évoqué la préparation de la COP15 Biodiversité et fait un bilan des actions chinoises dans le domaine de la protection de la biodiversité.

D’après M. CUI, le MEE et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB) sont en train de se concerter sur les dates et la forme de la tenue de la COP15 selon l’évolution de la crise sanitaire. « Il est prévu pour l’instant que la COP15 se tiendra en mai prochain, bien qu’il y ait beaucoup d’incertitudes. Dans tous les cas, le Secrétariat de la CDB communiquera les nouvelles dispositions dès que possible. », a-t-il indiqué. En ce qui concerne la préparation du cadre mondial de la biodiversité pour l’après-2020, le MEE trouve que la première version déjà élaborée est loin d’être ambitieuse. Pour la Chine, ce cadre mondial doit (i) incarner les trois principaux objectifs de la CDB, à savoir la conservation de la biodiversité, l’utilisation durable de la biodiversité et le partage juste et équitable des avantages découlant de l’utilisation des ressources génétiques ; (ii) être à la fois ambitieux et pragmatique en tenant compte de l’expérience des objectifs d’Aichi et (iii) prendre en considération les préoccupations des pays en développement et renforcer le soutien financier et technique apporté à ceux-ci. Lors de la COP15, la Chine prévoit d’organiser des réunions de haut niveau et publiera une déclaration politique et ses propres mesures en faveur de la biodiversité.

Par ailleurs, M. CUI a fait un bilan des actions de la Chine en matière de protection de la biodiversité, entre autres : (i) l’approbation en 2015 par le Président XI Jinping du [Plan général sur la réforme du système de civilisation écologie](#) qui inclue pleinement la protection de la biodiversité dans la stratégie de civilisation écologique ; (ii) la fondation du Comité national de la protection de la biodiversité en 2011, dirigé actuellement par le vice-Premier ministre, M. HAN Zheng ; (iii) la délimitation des lignes rouges écologiques qui protègent actuellement plus de 25 % du territoire chinois; (iv) l’établissement d’un système de protection des aires protégées avec principalement la mise en place de parcs nationaux; (v) la réalisation de grands travaux de protection et restauration écologiques ; (vi) le renforcement de la protection des espèces sauvages ([la dernière version de la liste des espèces protégées](#) a été rendue publique le 5 février 2021 avec 517 nouvelles espèces sauvages ajoutées) et (vii) la coopération internationale en la matière, notamment les échanges dans le cadre de la *Belt and Road Initiative*.

Retour au sommaire ([ici](#))

ACTUALITES REGIONALES

Delta du Yangtsé : l'investissement ferroviaire va atteindre 11,6 Mds USD en 2021

Le groupe *China Railway Shanghai Group Co. Ltd* a annoncé la construction de 11 nouveaux projets ferroviaires dans le delta du Yangtsé avec un premier investissement en 2021 de 75 Mds CNY soit 11,6 Mds USD. L'interconnexion provinciales en termes de transport est en effet une priorité de la stratégie d'intégration du delta du Yangtsé, une politique régionale visant à transformer les provinces de l'Anhui, du Jiangsu, de Shanghai et du Zhejiang en une large zone métropolitaine homogène tant dans son urbanisation que dans son développement économique. A cette fin, le delta a pour objectif d'opérer 17 000 km de voies ferroviaires en service en 2025, contre 12 846 à ce jour.

Source : [Xinhua News](#)

Shanghai : suite au 14^e plan quinquennal, la municipalité met l'accent sur le développement de 5 districts de Shanghai

Dès la publication du « Shanghai Master Plan 2017-2035 », proposant un plan d'urbanisation, de développement et de verdissement de Shanghai, les districts de Nanhui, Jiading, Songjiang, Qingpu et Fengxian ont fait l'objet de politiques prioritaires de développement. Situés en périphérie de Shanghai, ces districts sont pour la plupart à la frontière de Shanghai avec les provinces du Jiangsu et du Zhejiang. La municipalité remet l'accent sur le développement avec une stratégie « 1+6+5 » (combinaison de différentes politiques publiques municipales), visant à homogénéiser leur intégration et transformer la zone en cinq « nouvelles » villes du delta du Yangtsé. Pour ce faire, l'attractivité de ces districts sera renforcée par le développement de l'industrie, la construction de complexes immobilier urbains, l'amélioration des infrastructures et des services publics.

Source : [The Paper](#)

Sichuan-Chongqing : nouvel investissement d'Air Liquide en partenariat avec BOE.

Air Liquide a annoncé la construction d'une unité de production d'azote à haut niveau de pureté dans la ville de Mianyang, deuxième centre industriel du Sichuan, pour une capacité totale de 75 000 mm³/h. Attendue dès 2021, sa mise en opération alimentera l'activité du groupe BOE dans la ville pour la production de diodes AMOLED, technologie de plus en plus utilisée dans les écrans de smartphones. L'usine produira également de l'oxygène, de l'hydrogène et du dioxyde de carbone pour les installations de BOE à Mianyang et Chongqing. Cet investissement vient nourrir un partenariat débuté en 2004 entre les deux groupes, qui a donné lieu à la construction de dix sites d'approvisionnement gazier en Chine. Depuis 2017, Air Liquide a investi plus de 100 M EUR dans le cadre de ce partenariat.

BOE, qui comptait déjà cinq usines dans la région, réparties entre Chengdu, Chongqing et Mianyang, a élargi sa présence dans le Sud-ouest en septembre 2020 en [acquérant l'usine à Chengdu du groupe CEC Panda Flat Panel Display Technology](#).

[Source](#)

Guizhou : explosion des ventes de produits agricoles en 2020.

Le chiffre d'affaires du secteur agricole de la province a augmenté de 189 % en 2020 selon Xinhua, atteignant 92,6 Md CNY. Parmi ce total, des ventes de 42,3 Md CNY ont été enregistrées hors de la

province (+230 %). D'importants efforts dans le domaine de la collecte et de la commercialisation des récoltes sont invoqués comme explication principale, comme la formation de 10 000 courtiers et spécialistes du commerce électronique déployés en milieu rural. Une plateforme utilisant le big data, « One Code Guizhou » a été installée, couvrant 33 000 producteurs et 72 000 produits. Les ventes via le commerce électronique ont augmenté de 254,3 % et la capacité de stockage en chambre froide de 14 %.

Ces chiffres sont aussi à mettre en relation avec l'effort de la province pour la conversion des surfaces dédiées aux céréales vers des produits à plus forte valeur ajoutée, notamment le thé. Sur les 11 premiers mois de 2020, la province indique une [augmentation de +72% de la valeur de thé exportée, à 210 M USD](#).

[Source](#)

Hubei : chute du PIB de 5% sur l'année 2020.

Selon les données publiées par le bureau des statistiques du Hubei, la province accuse une croissance négative du PIB en 2020, de l'ordre de -5%, liée à la chute de l'activité économique durant le confinement et malgré un redressement de l'activité au second semestre. La province affichait pour mémoire en 2019 une croissance de +7,5%.

Les investissements en actifs fixes ont chuté de -18,8% sur l'année 2020, avec une chute des investissements en infrastructures (-22,8%), des investissements dans l'industrie (-23,9%) et un repli moins marqué de l'investissement dans l'immobilier (-4,4%). La reprise de l'activité dans le Hubei reproduit les tendances observées au niveau national, avec une reprise de la production industrielle plus rapide que celle de la consommation des ménages : la production dans les entreprises industrielles dites « de taille significative », définie comme les entreprises au chiffre d'affaires annuel supérieur à 20 M CNY) s'est redressée dès le mois de mai sous l'effet des mesures de soutien public. En revanche, les ventes de détail ne se sont redressées qu'en décembre, timidement, avec une hausse de +0,2%. Sur l'ensemble de l'année 2020, les ventes de détail ont connu une contraction de -20,8%.

Si les autorités affirment que l'emploi est demeuré « globalement stable », les chiffres du taux de chômage urbain (qui n'inclut pas la catégorie des travailleurs migrants, variable d'ajustement traditionnelle en cas de chute de l'activité) n'ont pas fait l'objet d'une annonce. En revanche, le bureau des statistiques fait état d'une chute du revenu moyen annuel disponible des ménages urbains de -2,4% en 2020 en glissement annuel, à 36 700 CNY, et d'un repli de -0,8% pour les ménages ruraux, à 16 300 CNY.

Les autorités ont consenti un effort budgétaire massif, équivalent à 10 points de PIB de la province, durant la crise. Les coûts engagés par le gouvernement de la province dans la lutte contre l'épidémie ont totalisé 100 Mds CNY, dépenses qui incluent la prise en charge médicale gratuite des malades, l'isolation des cas contacts, la construction des deux hôpitaux de fortune Huoshenshan et Leishenshan, les primes accordées aux soignants, le dispositif de test de la totalité de la population de Wuhan effectué en mai, les mesures de contrôle des prix des produits agricoles et alimentaires et les aides aux catégories les plus vulnérables. Le gouvernement provincial a également apporté un soutien financier de grande ampleur à la reprise économique à travers des mesures de baisse des coûts des entreprises, d'un montant de 100 Mds CNY, et un plan de relance budgétaire de 243 Mds CNY qui a financé un total de 2 534 projets d'infrastructure. Ces mesures, financées en partie grâce à l'émission de Special Government Bonds, aggravent l'état des finances publiques, déjà dégradé après le financement des travaux d'infrastructure pour l'accueil des Jeux militaires de Wuhan à l'automne 2019.

Hunan : la province affiche une croissance de +3,8% en 2020.

Selon le bureau des statistiques du Hunan, la croissance annuelle du PIB de la province est en hausse de +3,8%, un taux de croissance très inférieur à celui de l'année 2019 (+7,6%) mais supérieur au taux de croissance national (+2,3%). L'activité a bénéficié du dynamisme de Changsha, chef-lieu de la province qui a enregistré une croissance du PIB de +4,5% dans un contexte de lancement de nombreux projets d'infrastructure. Les investissements en capitaux fixes dans la province ont progressé de +7,6% en glissement annuel. Les ventes de détail ont en revanche connu un repli de -2,6%. Le gouvernement provincial a par ailleurs annoncé que 724 000 nouveaux emplois auraient été créés, soit un dépassement de l'objectif fixé en janvier 2020. Le revenu annuel disponible par habitant dans la province a atteint 29 380 CNY, en progression de +6,1% en glissement annuel.

Les autorités ont fixé pour l'année 2021 un objectif de croissance du PIB « d'au moins 7% » et un objectif de création de 700 000 emplois. Les priorités affichées, en ligne avec les objectifs du gouvernement central en matière d'autosuffisance, sont « la bataille des technologies clés » et le renforcement de l'écosystème de l'innovation ainsi que la montée en gamme de l'industrie manufacturière.

Retour au sommaire ([ici](#))

HONG KONG et MACAO

HONG KONG

Bourse : prise de participation de HKEX au sein du Guangzhou Futures Exchange (GFE)

HKEX, l'opérateur de la bourse de Hong Kong a annoncé le 5 février qu'il s'apprêtait à investir 210 M RMB (32,5 M USD) dans le Guangzhou Futures Exchange (GFE). Ce nouvel opérateur a reçu en janvier l'approbation du régulateur chinois pour le déploiement d'une bourse de contrats à terme à Canton. Cet investissement s'inscrit dans la dynamique portée par le gouvernement chinois d'intégration régionale au sein de la Greater Bay Area, au même titre que d'autres mesures récentes concernant les marchés de capitaux, dont le projet de *Wealth Management Connect*. La société HKEX détiendra ainsi 7% du capital du Guangzhou Futures Exchange. Cet investissement s'inscrit dans la stratégie d'ancrage chinois, l'un des trois piliers du [plan](#) du HKEX qui vise à contribuer à l'internationalisation des marchés de capitaux chinois et bénéficier des opportunités qui en découleront.

Le Guangzhou Futures Exchange devrait notamment offrir aux investisseurs la possibilité d'échanger des produits dérivés « verts ».

Bourse : HKEX nomme son nouveau directeur général

Le 9 février 2021, le comité de direction de HKEX a nommé Nicolas Aguzin directeur général en remplacement de Charles Li, celui-ci ayant annoncé sa démission en mai dernier. L'argentin, ancien directeur général de J.P. Morgan Private Banking sera le premier directeur du HKEX ni chinois ni hongkongais, ce qui a surpris une partie des observateurs. Son prédécesseur, Charles Li était lui aussi issu de la banque J.P. Morgan. Le choix de Nicolas Aguzin pour prendre la tête de l'opérateur boursier hongkongais pourrait, selon certains analystes, augurer d'une volonté de HKEX de réaliser des acquisitions dans des domaines tels que les marchés de devises ou les marchés obligataires, du fait de l'expérience de Mr Aguzin en banque d'affaires.

Cette nomination, une fois validée par la SFC prendra effet le 24 mai 2021 pour une durée de trois ans. Elle intervient dans un contexte particulier pour la bourse hongkongaise, qui connaît actuellement des flux record, notamment en raison des achats massifs de gestionnaires chinois d'actifs qui ont poussé la bourse de Hong Kong au 3^{ème} rang mondial en termes de capitalisation boursière avec plus de 7 000 Mds USD, dépassant Tokyo. L'avenir de la place boursière hongkongaise, sa diversification et les relations avec la Chine seront sans doute au cœur du mandat du nouveau dirigeant.

Politique monétaire : hausse des réserves de change de l'autorité monétaire hongkongaise

Au 31 janvier 2020, les réserves de change de la HKMA atteignaient 493,5 Mds USD, en hausse de 0,34% par rapport à décembre 2020 (491,8 Mds USD). Cette somme représente environ 6 fois la valeur totale des dollars hongkongais actuellement en circulation, soit un niveau largement assez élevé pour écarter de facto tout risque d'attaque contre l'ancrage du HKD au Dollar US.

Au cours de l'année 2020, l'autorité monétaire a dû faire appel à ses réserves à de nombreuses reprises, intervenant davantage pour maintenir le HKD dans sa bande de fluctuation qu'au cours des années 2008 et 2009 cumulées. En effet le dollar hongkongais s'est maintenu au niveau de la borne forte de la bande de fluctuation (7,75 à 7,85 HKD pour 1 USD) depuis le 21 avril 2020, nécessitant 85 interventions de la HKMA, avec près de 383 Mds HKD vendus (49,5 Mds USD). Le dollar hongkongais s'est en effet vu très demandé notamment en raison des nombreuses IPOs qui ont rythmé l'année 2020 à Hong Kong (154 nouveaux listings) et en particulier celle, prévue puis suspendue, d'Ant Group.

Ces interventions répétées pourraient être amenées à se poursuivre en 2021 du fait d'un rythme toujours soutenu d'introductions en bourse sur la place de Hong Kong, PwC anticipant même une croissance en volume de 25% du nombre d'opérations cette année.

Intégration régionale GBA : signature du protocole d'accord sur le *Wealth Management Connect*

La HKMA, la SFC et l'AMCM (autorité monétaire de Macao) ont conclu un [protocole](#) d'accord avec les autorités chinoises, fixant les principes du programme *Wealth Management Connect*. Cette connexion régionale, inspirée des précédentes expériences entre Hong Kong et la Chine pour les actions (*Stock Connect*) et les obligations (*Bond Connect*) permettra aux investisseurs résidents au sein de la grande baie du Guangdong/Hong-Kong/Macao (*Greater Bay Area*) de réaliser des investissements transfrontaliers au sein de la zone. Un montant maximal de 1 M RMB (150 000 USD) par investisseur est prévu, ainsi qu'un plafond global de 150 Mds RMB (23 Mds USD) par an dans chaque direction. Le protocole fournit ainsi un cadre pour l'échange d'informations, la supervision et la mise en application des règles liées à ce programme. Il vise également à éviter tout flux transfrontalier illicite et à réduire au maximum les possibilités d'arbitrage fiscal de part et d'autre du continent. Autre mesure établie par ce protocole, les régulateurs respectifs se sont engagés à établir des lignes directrices précises concernant l'éducation financière des investisseurs afin de s'assurer de leur compréhension des produits échangés, bien que le programme ne concerne pour l'instant que les produits les plus simples.

Ce projet, autour duquel les discussions ont débuté en 2018, fait figure de vitrine pour l'intégration financière au sein de la *Greater Bay Area* et la signature de ce protocole laisse présager l'entrée en vigueur prochaine de ce *Connect*.

Environnement : nouveau plan de gestion des déchets

Le gouvernement a publié le 8 février le nouveau plan de gestion des déchets pour Hong Kong « *Waste Reduction · Resources Circulation · Zero Landfill* » actualisant celui publié en 2013. Il préconise la réduction des déchets et la suppression des déchets déposés en décharge. L'objectif à moyen terme est de réduire la quantité de déchets solides par habitant de 40 à 45% et d'augmenter le taux de recyclage à 55% en mettant en œuvre une tarification des déchets. Un projet de loi est en examen au conseil législatif après avoir été retiré l'an dernier. Hong Kong produit aujourd'hui selon ce plan, 15 000 tonnes de déchets municipaux solides par jour (4200 tonnes de papier, 2500 tonnes de plastiques et 3500 tonnes de déchets organiques). La production de déchets municipaux a diminué en 10 ans de 18% à 5,67 millions de tonnes en 2019. La part des déchets recyclés a toutefois reculé de 3,6 millions de tonnes en 2010 à 1,64 millions de tonnes en 2019 avec la fermeture de la Chine aux importations de déchets.

L'objectif affiché dans le plan est de réduire d'ici 2035 la dépendance de Hong Kong à ses décharges (« Zéro landfill ») en développant la collecte, le tri et le recyclage pour réduire le volume des déchets non recyclés et de développer des installations de valorisation énergétique de ces déchets.

MACAO

Début de la campagne de vaccination

Macao a reçu 100 000 doses du vaccin Sinopharm le 6 février. La première étape de la vaccination a commencé le 9 février pour trois groupes de personnes prioritaires : les professionnels impliqués dans la lutte anti épidémique (personnels de santé, pompiers, policiers) ; les employés des secteurs qualifiés

à haut risque (aviation, transport public, secteur alimentaire et chaîne du froid, personnes devant voyager vers des zones épidémiques, enseignants et personnels de sécurité).

La deuxième étape de vaccination, qui débutera le 22 février pour les autres catégories de population sera gratuite pour les résidents macanais et facturée 31 USD pour les non-résidents.

Retour au sommaire ([ici](#))

MONGOLIE

Banque Mondiale : 'Mongolia Economic update report – From Relief to recovery'

En raison de l'impact socio-économique de la pandémie de COVID-19, l'économie mongole a connu sa pire contraction depuis la transition économique du pays au début des années 1990 ; la croissance du PIB sur l'année 2020 se stabilisant à -5,3%.

Selon le dernier rapport de la Banque Mondiale ([Mongolia Economic update](#)), l'économie mongole devrait croître à hauteur de 4,3% en 2021, à condition que les mesures de relance du gouvernement soutiennent effectivement la demande intérieure, que l'économie mondiale retrouve le chemin de la croissance et que la campagne de vaccination débute prochainement dans le pays. L'impact du COVID-19 sur l'économie mongole a été lourd et généralisé, affectant notamment la structure du marché du travail. Alors que l'emploi a augmenté dans les secteurs des technologies de l'information et de la santé, d'importantes destructions d'emplois ont été relevées dans divers secteurs, dont ceux de l'hôtellerie et des divertissements.

[Le rapport](#) met en garde contre le risque accru pour travailleurs peu qualifiés des secteurs informels et ceux qui vivent juste au-dessus du seuil de pauvreté national, de sombrer effectivement dans la pauvreté si la situation n'évolue pas prochainement. Les autres risques pesant sur les perspectives de reprise comprennent de nouvelles épidémies de coronavirus, des conditions météorologiques extrêmes, la fragilité du secteur financier, ainsi que de nouvelles dépenses massives en amont des élections présidentielles de juin 2021.

Le rapport prévoit que la croissance du PIB réel en 2021-2022 s'accéléra pour atteindre environ 5%, soutenue par une nouvelle dynamique d'investissement dans le secteur minier. Le financement privé (soutenu par l'investissement direct étranger) restera un facteur clé de la croissance, en particulier dans les services miniers, manufacturiers et des transports ; au même titre que la consommation privée. Le rapport souligne que les mesures d'allègement du gouvernement, qui représentent environ 9% du PIB sur l'année 2020, ont réussi à fournir un soutien adéquat aux ménages et aux entreprises et à empêcher ainsi une vague de fermetures d'entreprises. Le budget 2021 prévoit un retour à l'assainissement budgétaire, qui sera nécessaire pour empêcher un nouvel accroissement de la dette du secteur public du pays. Une priorité immédiate selon la Banque Mondiale est la poursuite des efforts pour mettre en œuvre des réformes structurelles dans le secteur bancaire, indique le rapport (et notamment le renforcement des fonds de fonds propres et l'amélioration de la gouvernance d'entreprise des banques).

Plan de relance de l'économie : 10 000 Mds MNT (2,9 Mds EUR) annoncés en soutien à l'économie

Le gouvernement a présenté le 10 février 2021 un plan de relance de l'économie, visant à protéger la santé humaine et de redresser l'économie, dont le montant global s'élève à 10 000 Mds MNT (2,9 Mds EUR), distribués comme suit :

- 2 000 Mds MNT (580 MEUR) alloués sous forme de prêt à un taux annuel de 3% (pour trois ans) à destination des PME et des sociétés de services ;
- 500 Mds MNT (145 MEUR) dédiés au financement de formations de deux mois destinées aux jeunes ;
- 3000 Mds MNT (870 MEUR) visant à financer des infrastructures au sein de quartiers prioritaires (dans la capitale Oulan-Bator notamment) ;
- 2 000 Mds MNT (580 MEUR) pour la mise en place des grands projets stratégiques ;

- 500 Mds MNT (145 MEUR) afin de soutenir les productions agricoles et les éleveurs ;
- 2 000 Mds MNT (580 MEUR) attribués au financement des opérations Repo de la Banque centrale.

Retour au sommaire ([ici](#))

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du SER (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Pékin et Service économique de Hong Kong, Service économique de Taipei, Service économique d'Oulan-Bator

Adresse : N°60 Tianszulu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 PEKIN – RPC

Rédigé par : Lennig Chalmel, Zilan Huang, Yang Jingxia, Florent Geelhand de Merxem, Furui Ren, Kimberley Le Pape, Camille Paillard, Lianyi Xu, Pascal Millard, Dominique Grass, Li Wei, Maxime Sabourin, Odile Huang, Hugo Debroise, Charlotte Lau, Chen Cheng

Revu par : David Karmouni, Antoine Moisson, Valérie Liang-Champrenault, Alain Berder, Orhan Chiali, François Lemal

Responsable de publication : Jean-Marc Fenet

[S'abonner / Se désabonner](#)



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
du Trésor